

Initiateur aux arts du cirque

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE DE NIVEAU III

Référentiel d'activités et de compétences



DEFINITION DU METIER INITIATEUR AUX ARTS DU CIRQUE

Finalité du métier	L'initiateur aux arts du Cirque doit préparer et animer un atelier d'initiation aux arts du cirque. Il peut être amené à gérer des projets éducatifs et culturels au sein de sa structure.
Présentation des missions et activités du métier	<p>L'initiateur aux arts du cirque (animateur initiateur) intervient dans les prémises de l'apprentissage des arts du cirque (sensibilisation et découverte), dans un cadre défini et un environnement généralement connu (école de cirque, structure d'animation, établissement socio-culturel ou scolaire).</p> <p>L'autonomie est limitée dans la mise en œuvre des tâches prescrites. L'initiateur ne détermine pas les procédures mais peut être amené à les adapter aux situations de travail qu'il rencontre.</p> <p>En dehors des apprentissages techniques, éducatifs et artistiques, il a pour mission de donner goût aux arts du cirque à un public connu (enfant, adulte...).</p> <p>Il connaît et accompagne l'ensemble des disciplines circassiennes (polyvalence) dans la logique d'une activité d'expression et de création.</p> <p>Il traduit un projet pédagogique par des activités articulant les notions de créativité, figure, routine, expression, acquisition technique, entraînement, progression et préparation à l'action, tout en assurant la sécurité physique et affective des pratiquants. Sa démarche se nourrit de ressources artistiques et pédagogiques (théories, histoires, évolutions).</p> <p>Il intervient seul et travaille en équipe sous la gouverne d'un directeur, d'un responsable pédagogique ou d'un coordinateur pédagogique.</p>
Autres appellations du métier	Initiateur aux arts du cirque, animateur des arts du cirque, animateur initiateur des arts du cirque, encadrant, intervenant
Liens hiérarchique et fonctionnels	<p>Lien hiérarchique</p> <p>L'initiateur aux arts du cirque exerce ses activités sous la responsabilité du responsable pédagogique et/ou du responsable de la structure.</p> <p>Liens fonctionnels</p> <p>L'initiateur aux arts du cirque travaille en collaboration avec d'autres intervenants sur l'animation d'une séance : tels que les autres animateurs cirque, le responsable pédagogique, partenaires extérieurs (intervention dans les écoles par exemple)</p>
Cadre d'exercice	<p>L'initiateur aux arts du cirque peut intervenir en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écoles de cirque - structure d'animation - établissement socio-culturel - établissement scolaire <p><u>Lieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un cirque sous chapiteau (dans les écoles de cirque) - dans une salle de sport - dans un gymnase, une salle polyvalente, - extérieur - dans l'espace public

Condition d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - adaptabilité des moyens d'exécution et de comportement aux circonstances (lieux, publics) - disponibilité : (horaires décalés avec des répartitions journalières discontinues et des journées de haute activité) - polyvalence (artistique) - mobilité, itinérance 	
Réglementation d'activités	Obligatoire (prérequis)	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attester de la maîtrise des bases techniques et artistiques des activités circassiennes (liste des prérequis en pièce jointe) ▪ Avoir minimum 17 ans dans l'année du stage théorique ▪ Être titulaire d'une attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC) ou d'un diplôme de secouriste 	
	Recommandée	
Recrutement	- Avoir de l'expérience dans l'animation, notamment auprès des enfants	
	Employeurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole de cirque du réseau FFEC ▪ Organisation relevant de l'animation ou du spectacle vivant (association, entreprise) 	Type d'embauche <ul style="list-style-type: none"> ▪ CDI ou CDD ▪ Temps plein ou temps partiel
Public Visé	Toute personne souhaitant œuvrer dans les arts du cirque	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Bloc 1. Préparer et organiser des séances d'initiation aux arts du cirque			
A1.1 Prise en compte du projet pédagogique circassien	C1.1 Recueillir les informations nécessaires concernant l'environnement, les publics et le projet pédagogique en questionnant le référent pédagogique afin d'élaborer ou adapter une séance d'initiation aux arts du cirque aux pratiquants	<u>Rapport d'activité professionnel – Partie A : préparer et organiser des séances d'initiation d'arts du cirque</u> Sur la base de ses expériences de stage et de formation, le candidat devra décrire l'ensemble des activités qu'il a pu réaliser pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir les informations pertinentes et nécessaires à son projet professionnel, ▪ Établir un programme d'activité des arts du cirque ▪ Préparer l'espace d'évolution des pratiquants ▪ Accueillir les pratiquants et les accompagnants. ▪ Proposer un échauffement ▪ Informer les pratiquants ▪ Développer l'activité de la structure ▪ Assister les équipes dans la mise en place de projets 	<u>Les informations recueillies sont pertinentes et adaptées à l'action proposée :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les réponses récoltées lors des entretiens permettent de définir les caractéristiques du public visé - Le projet pédagogique de la structure est présenté dans son ensemble. Les enjeux, les étapes, le planning, l'environnement d'apprentissage et le rôle des parties prenantes sont clairement définis. - Le fonctionnement de la structure est détaillé et permet d'identifier les processus d'organisation et d'animation de séances circassiennes. - Les risques potentiels présentés sont exhaustifs, contextualisés et justifiés d'exemples factuels.
	C1.2 Prendre en compte le contexte et les spécificités du public au regard de leur niveau et la nature de leur handicap le cas échéant afin de les intégrer dans la séance d'initiation.		<u>L'analyse est de qualité</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte de l'intervention est défini - Les publics en situation de handicap sont identifiés
	C1.3 Identifier les freins potentiels à la mise en œuvre de la séance d'initiation en prenant en compte l'organisation de la structure et les spécificités du public afin de les anticiper.		Le candidat soutiendra son dossier professionnel devant le jury lors d'une soutenance orale. Un temps de questions/réponses sera prévu à la suite de cette soutenance. <u>Durée totale de l'épreuve orale : 30 minutes</u>

A1.2 Proposition et validation du programme d'activité	C1.4 Réaliser une veille technique et artistique à l'aide de ressources variées (site web, bibliothèque, forum métier etc...) afin de proposer de nouvelles techniques circassiennes et activités pédagogiques dans son programme d'activité sur la base de l'existant.		<u>La veille réalisée est qualitative :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat justifie de ses recherches en citant ses sources et références. - Les sources sont exhaustives et sont en lien avec son champ de compétences et celui de l'organisation. - Les informations récoltées permettent d'apporter une réponse ou des propositions pour la réalisation de son activité.
	C1.5 Traduire le projet pédagogique existant par des activités articulant différentes notions de créativité, figure, routine, expression... afin de construire une progression pédagogique permettant d'atteindre les objectifs visés.		<u>Les activités proposées sont pertinentes :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités proposées sont variées et complémentaires entre elles - L'articulation des activités favorise la progression pédagogique des pratiquants - Les activités permettent de faire émerger la créativité des pratiquants
	C1.6 Proposer un programme de la séance ou, le cas échéant d'un cycle de séances d'initiation des arts du cirque en s'appuyant sur l'existant, en prenant en compte les conditions d'environnement (lieux, matériel ...), les spécificités du public et les techniques pédagogiques adaptées afin de développer les compétences des pratiquants		<u>Le candidat propose un programme d'activité correspondant à l'action attendue (saisons, cycles, séances) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme d'activité définit les informations suivantes : les objectifs, les modalités d'évaluation, les moyens et les spécificités du public. - Les objectifs pédagogiques sont clairs et définis dans le temps. - Les moyens et l'organisation retenus garantissent la bonne réalisation des activités et la sécurité des pratiquants. - Les situations pédagogiques proposées sont adaptées au public : niveau de difficulté, durée de l'exercice ...

			<ul style="list-style-type: none"> - Le document répond au format de la structure, il est compréhensible et accessible par l'équipe pédagogique.
	<p>C1.7 Présenter le programme d'activité (cycle, séances) à son référent pédagogique en précisant les objectifs visés et en expliquant l'articulation choisie pour faire progresser les pratiquants afin de faire valider son programme d'activité</p>		<p><u>La présentation est de qualité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme d'activité est présenté de manière claire et concise - Les arguments formulés permettent de comprendre le choix des activités et la construction du programme - Les retours du référent pédagogique sont pris en compte le cas échéant
<p>A1.3 Préparation de la séance circassienne</p>	<p>C1.8 Identifier les besoins et les problématiques liés aux espaces et moyens d'activités en réalisant un diagnostic avec le référent pédagogique de la structure d'accueil pour définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme d'activité.</p>		<p><u>Le diagnostic réalisé est de qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques de la structure d'accueil sont listées : qualité et disponibilité du matériel, espace dédié à l'animation, sécurité des installations etc... - Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme sont définis : nature, nombre, durée...
	<p>C1.9 Veiller à la sécurité des pratiquants en vérifiant le matériel disponible, en consultant les documents internes liés à la sécurité et en signalant les dysfonctionnements rencontrés au référent pédagogique afin de garantir l'intégrité des pratiquants.</p>		<p><u>La sécurité des pratiquants est organisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel disponible au sein de la structure est vérifié et testé - Les documents internes liés à la sécurité sont bien pris en compte : ils sont connus et respectés par le candidat - Les dysfonctionnements sont signalés le cas échéant au référent pédagogique
<p>A4. Participation au développement des activités de la structure</p>	<p>C1.10 Participer à la vie de l'organisation en proposant ses idées et ses compétences dans la création d'événements internes ou d'outils pédagogiques afin de développer l'activité de la structure</p>		<p><u>Nombre et pertinence des préconisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat participe aux réunions proposées par la structure - Le candidat participe à la création d'événements ou d'outils pédagogiques - Les prises de parole du candidat sont claires et apportent une valeur ajoutée au dialogue

			<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions sont réalistes et cohérentes avec les moyens et objectifs de la structure
	<p>C1.11 Assister les équipes dans la mise en place des événements de la structure afin de compléter les apprentissages des pratiquants et de valoriser les activités de la structure.</p>		<p><u>Le candidat est impliqué dans les projets ou activités de la structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement et place dans l'équipe (contributeur, force de proposition, appui, soutien...) - Le candidat présente les travaux d'élèves lors des événements organisés par la structure. - Le candidat est impliqué lors de l'installation du matériel : préparation de la surface d'évolution, vérification du respect des règles de sécurité, mise en place des ateliers - Le candidat assiste les équipes techniques lors de créations artistiques : il est disponible, volontaire et réalise les missions qui lui sont attribuées, en lien avec son champ de compétences et de responsabilités.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc 2. Conduire une séance d'initiation aux arts du cirque			
A2.1 Préparation de la séance d'animation	C2.1 Identifier le fonctionnement de la structure d'accueil (activités, projets annuels, horaires, référents pédagogiques, procédures de sécurité...) afin de préparer son intervention et répondre aux questions des publics le cas échéant.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Sur la base d'une situation réelle ou reconstituée, le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir les pratiquants et les accompagnants. ▪ Proposer un échauffement ▪ Informer les pratiquants ▪ Animer une séance d'arts du cirque ▪ Accompagner la fin de séance 	<u>Le fonctionnement de la structure est identifié</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement de la structure d'accueil est clairement décrit : les activités proposées sont listées, les projets réalisés sont connus etc. - Les procédures internes de la structure sont connues et maîtrisées - Les fonctions des équipes sont connues : rôle, missions, spécialités ...
	C2.2 Organiser son déplacement vers le lieu de l'intervention extérieure en préparant son itinéraire et le matériel adéquat à l'animation pour bénéficier des moyens inhérents à sa prestation.	Un échange questions-réponses avec le jury suivra afin d'analyser la prestation proposée par le candidat <u>Durée totale de l'épreuve</u> : 120 minutes	<u>La préparation de ses déplacements est efficiente</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'itinéraire et les conditions de stationnement sont définis préalablement - Le matériel sélectionné permet de réaliser l'animation de la séance circassienne - Le matériel sélectionné est adapté à la structure d'accueil ainsi qu'au transport
	C2.3 Préparer l'espace d'évolution des pratiquants selon le déroulé de la séance en sélectionnant le matériel adéquat et en le plaçant sur la surface d'activité afin de garantir des conditions d'activité optimales.	<u>Rapport d'activité professionnelle – Partie B – Présentation de l'animation d'une séance d'initiation aux arts du cirque</u> Sur la base de ses expériences de stage et de formation, le candidat devra décrire l'ensemble des activités afférentes à l'animation d'une séance d'initiation aux arts du cirque (préparation, organisation, animation, clôture). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer son intervention ▪ Préparer l'espace d'évolution des pratiquants ▪ Accueillir les pratiquants et les accompagnants. 	<u>La préparation et le placement du matériel sont conformes et en adéquations avec l'action à mettre en œuvre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel sélectionné est adapté à l'activité des pratiquants et prend en compte leurs spécificités. - Le matériel placé sur la surface d'animation respecte le scénario de la séance préalablement défini. - Les règles et consignes de sécurité pour chaque activité sont connues et appliquées - Le bon état du matériel est vérifié en amont et en aval : les anomalies sont signalées au responsable sécurité de la structure le cas échéant. - Le candidat décrit les documents internes liés à la sécurité : contenus, utilisé

A1.2 Accueil des publics	C2.4 Accueillir les pratiquants et les accompagnants (parents, enseignants...) en adoptant une posture d'ouverture, d'écoute et de convivialité dans le but d'informer, d'orienter et de sécuriser le public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer un échauffement ▪ Informer les pratiquants ▪ Animer une séance d'arts du cirque ▪ Accompagner la fin de séance ▪ Mesurer l'impact de ses actions ▪ Définir les actions correctives nécessaires à l'amélioration de ses interventions ▪ Mettre en œuvre un plan d'action correctif. ▪ Promouvoir les projets de la structure <p>Le candidat soutiendra son dossier professionnel devant le jury lors d'une soutenance orale. Un temps de questions/réponses sera prévu à la suite de cette soutenance.</p> <p><u>Durée totale de l'épreuve orale</u> : 30 minutes</p>	<u>Qualité de l'accueil et pertinence des informations transmises et reçues :</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de la structure d'accueil (organisation des lieux, horaires d'ouverture, activités, consignes de sécurité, les référents) est maîtrisé. - Le candidat est présent à l'arrivée des participants et disponible : donne des indications sur le déroulement de l'atelier, répond à l'ensemble des questions - Les informations diffusées aux publics (réunion, spectacle, atelier, stage) sont exhaustives et correctes. - Les techniques de communication sont adaptées au public et mises en œuvre de manière efficace - Le candidat est attentif à l'état physique et moral du public à son arrivée (observation, questionnaire, échange avec les familles) - Le candidat fait preuve d'empathie et pratique une écoute active
	C2.5 Informer les pratiquants sur le programme global de la séance en citant les principales activités pédagogiques dans le but de les projeter dans la séance circassienne à venir.		<u>Qualité de l'information du programme auprès du public :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme est présenté dans un langage adapté, il est expliqué de manière claire et précise. - Le programme aborde l'ensemble des activités prévus - Le message est clair, compréhensible et structuré - Les risques potentiels présentés sont en lien avec les activités de la séance - Les questions posées par le candidat permettent de vérifier la bonne compréhension des consignes

	<p>C2.6 Observer la réceptivité individuelle des pratiquants en posant des questions ciblées afin d'identifier ses facteurs de motivations et les points de vigilances.</p>		<p>Qualité de l'analyse de la réceptivité des pratiquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les questions posées permettent d'identifier les facteurs de motivation et de réceptivité des pratiquants - Les questions posées sont pertinentes et permettent d'apprécier l'état physique et moral du public. - Le processus d'évaluation de l'état du pratiquant (typologie des questions, posture adaptée, points de vigilance) est décrit par le candidat
<p>A2.3 Animation de la séance</p>	<p>C2.7 Proposer un échauffement adapté au public en prenant en compte leurs spécificités et le déroulé de la séance afin d'engager les pratiquants dans l'activité (physiquement et mentalement) et de prévenir les risques de blessures potentiels.</p>		<p><u>L'échauffement proposé est cohérent avec l'activité visée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat liste les échauffements possibles en lien avec les activités visées. Il explique en quoi les échauffements préparent le pratiquant aux activités de la séance. - Choix adaptés des exercices d'échauffements à l'activité, aux niveaux des publics et moments de la journée - Le programme d'échauffement est exhaustif et respecte les étapes physiologiques de mise en condition corporelle - L'ensemble des échauffements réalisés permettent de préparer le pratiquant à la séance d'initiation. - Le candidat prend en compte le retour des pratiquants lors de l'échauffement
	<p>C2.8 Présenter les situations pédagogiques de la séance en expliquant les conditions de sécurité et les critères de réalisation et de réussite afin de favoriser la participation active aux apprentissages.</p>		<p><u>Qualité de l'information du programme auprès du public :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme est présenté dans un langage adapté, il est expliqué de manière claire et précise. - Le programme aborde l'ensemble des activités prévus - Le message est clair, compréhensible et structuré

			<ul style="list-style-type: none"> - Les risques potentiels présentés sont en lien avec les activités de la séance - Les questions posées par le candidat permettent de vérifier la bonne compréhension des consignes - Le candidat est attentif aux pratiquants lors de leur premier passage et rappelle si besoin les consignes à respecter.
	<p>C2.9 Conduire l'animation d'un groupe de pratiquants en utilisant différentes techniques pédagogiques afin de développer la créativité, l'expression, l'acquisition de compétences techniques et l'engagement des pratiquants.</p>		<p><u>Qualité et efficacité de l'animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activité mise en œuvre est conforme au programme - Le temps est adapté par rapport à l'activité - Les groupes sont organisés et les rôles de chacun sont répartis (dynamique collective) - L'individu et/ou le groupe participe et s'implique dans la séance - Le candidat observe et fait preuve de remédiation - Le candidat encourage les pratiquants par des messages adaptés
	<p>C2.10 Accompagner la fin de séance en organisant la remise en état des lieux et en préparant les pratiquants (physiquement et mentalement) à leur départ et à la reprise de leurs autres activités courantes afin de clôturer la séance.</p>		<p><u>Qualité et efficacité de la fin d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat respecte la durée de l'activité prévue - Le lieu où l'espace d'évolution est remis en condition (rangement, propreté...) pour les activités suivantes - Choix adaptés des activités d'étirements et de retour au calme en fonction des publics - Le candidat questionne les pratiquants sur la séance et répond aux questions dans un langage adapté - Les informations liées aux prochaines séances sont données - Les règles et consignes de départ des pratiquants correspondant au lieu d'accueil sont respectées

<p>A2.4 Promotion des activités physiques de la structure</p>	<p>C2.11 Sensibiliser les publics sur les activités de la structure accueillante en s'informant au préalable auprès du responsable et en consultant la documentation à disposition, afin d'inciter les pratiquants à s'investir dans le projet et les activités de la structure.</p>		<p><u>Qualité de l'information transmise par le candidat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des actions et projets réalisés est structurée : origines, but recherché, moyens mobilisés, ... - La communication est effectuée de manière à rendre les actions attractives - Les différentes activités et leurs avantages spécifiques sont décrits aux publics
<p>A2.5 Evaluation de la séance</p>	<p>C2.12 Evaluer ses actions en analysant la préparation, son animation et l'atteinte des objectifs fixés de la séance ou du cycle afin d'identifier les points de progression et d'amélioration à mettre en place.</p>		<p><u>Qualité de l'analyse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils d'évaluation existants dans la structure sont utilisés - Les points forts du programme sont listés ainsi que leurs causes - Les points faibles du programme sont listés ainsi que leurs causes - L'analyse produite permet d'apprécier les critères de réussite et d'échec de la préparation et de l'animation du programme pédagogique. - L'analyse comporte des points de progression cohérents aux problématiques rencontrées.
	<p>C2.13 Identifier des modifications et ajustements à apporter à la séance ou au cycle en échangeant avec son référent pédagogique et l'équipe pédagogique afin d'améliorer ses interventions et ses actions futures</p>		<p><u>Qualité et pertinence des axes d'amélioration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un temps d'échange formel avec le référent et/ou l'équipe pédagogique est organisé pour rendre compte de l'analyse - Les informations présentées sont claires, argumentées et complètes - Des préconisations et des axes d'amélioration sont formulés lors de cet échange - Le candidat fait preuve d'ouverture et d'écoute sur les remarques qui lui sont faites
	<p>C2.14</p>		<p><u>Le programme de l'activité est ajusté pour prendre en compte les axes d'amélioration :</u></p>

	<p>Mettre en œuvre un plan d'action à partir des axes d'amélioration identifiés en vue d'ajuster le programme de la séance ou du cycle initial.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat est force de proposition sur les nouveaux objectifs et moyens à mettre en place - Les moyens sélectionnés sont cohérents et adaptés aux objectifs définis - Un temps d'échange formel avec le référent et/ou l'équipe pédagogique est organisé pour présenter le nouveau programme - Les informations présentées sont claires, argumentées et complètes
--	---	--	--